



CENTRE DE GESTION DE LA  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales  
1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

## Délibération n° 25-48 Conseil d'Administration du 03/04/2025

### Déplacement Congrès FNCDG : mandat spécial

Direction Générale des Services  
Service Ressources « finances »

• Membres en exercice :	35
• Quorum :	18
• Membres présents :	17
• Pouvoirs :	7
• Suffrages exprimés :	24
• Votes POUR :	24
• Votes CONTRE :	0
• Abstentions :	0

Chantal PÉTARD-VOISIN, Présidente, précise aux membres du Conseil d'Administration que, au vu du déplacement à Lille dans le cadre du Congrès FNCDG du 4 au 6 juin 2025, il convient de prendre une délibération concernant le remboursement des frais d'hébergement et de repas.

La Présidente et Sébastien ANDRÉ, DGS, participeront à cet événement.

Les membres du Conseil d'Administration sont invités, par le biais d'un mandat spécial, à autoriser la prise en charge des frais afférant à ce déplacement.



Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par vote à main levée :

**AUTORISENT**

par le biais d'un mandat spécial, la prise en charge  
des frais afférant au déplacement suivant :

- Congrès FNCDG à Lille du 4 au 6 juin 2025, pour :
  - la Présidente Chantal PÉTARD-VOISIN,
  - Sébastien ANDRÉ, Directeur Général des Services.

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20250404-4-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 04-04-2025

Publication le : 04-04-2025

Le Secrétaire de Séance

Jean-Pierre SAVIGNAC



La Présidente du Centre  
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

Chantal PÉTARD-VOISIN